

Arrondissement de Grasse

**COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION
SOPHIA ANTIPOLIS**

Siège social :
Hôtel de Ville
Cours Massena - CS 82205
06605 ANTIBES CEDEX

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
SOPHIA ANTIPOLIS**

Séance du 26 juin 2023

Membres en exercice	Présents ou Représentés	Procurations
80	54	13

N° de séance : 51

Objet de la délibération : Budget Annexe "Eau - Activités Délégées" - Compte Administratif de l'exercice 2022

N° d'enregistrement : CC.2023.134

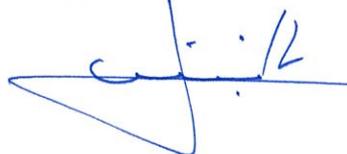
Date de convocation :
20 juin 2023

Date de publication
du **- 6 JUIL. 2023** au **- 6 SEP. 2023**

Date de réception en Préfecture

- 5 JUIL. 2023

Secrétaire de séance



Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nice dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication, soit par voie postale 18 avenue des Fleurs CS 61039 06050 Nice Cedex 1, soit par voie électronique à partir de l'application « Télérecours citoyens » accessible sur le site <http://www.telerecours.fr/>

L'an deux mil vingt-trois et le 26 juin à 16H00, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis, régulièrement convoqué conformément aux dispositions des articles L 5211-1, L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, Espaces du Fort Carré - Av. du 11 novembre à Antibes en session ordinaire du mois de juin, sous la présidence de Monsieur Lionnel LUCA, Vice-président de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis, Maire de Villeneuve-Loubet.

PRESENTS :

Lionnel LUCA, Joseph CESARO, Jean-Pierre DERMIT, Jean-Bernard MION, Michel ROSSI, Gérald LOMBARDO, Frédéric POMA, Jean-Pierre CAMILLA, Thierry OCCELLI, Jean-Pierre MASCARELLI, Eric MELE, Sophie NASICA, Gilbert TAULANE, Gilbert HUGUES, Richard THIERY, Dominique TRABAUD, Jean-Paul ARNAUD, René TRASTOUR, Alexis ARGENTI, Michèle MURATORE, Eric CHALVIN, Marguerite BLAZY, Monique GAGEAN, Christian LATY, Thérèse DARTOIS, Marie BRISON, Henriette VENTRE, Albert CALAMUSO, Sylvie MARCHAND, Denis FERRER, Serge JOVER, Yves DAHAN, Audouin RAMBAUD, Marie ANASSE, Geneviève PIERRAT, Simone TORRES-FORET DODELIN, Marinette LANGLAIS, Christophe FONCK, Catherine LANZA, Marika ROMAN, Christophe ETORE, Françoise THOMEL, Claire BAES, Elisabeth DEBORDE, Olivia LEVINGSTON, David SIMPLOT, Marc BORIOSI, Hassan EL JAZOULI, Isabelle GARCIA, Marion MUSSO, Céline LAMBIN, Xavier WIJK, Delphine CAROSI, Aline ABRAVANEL

PROCURATIONS :

Marc MALFATTO à Dominique TRABAUD, Georges VAZIA à Eric CHALVIN, Marie-Rose BENASSAYAG à Albert CALAMUSO, Anne-Marie BOUSQUET à Françoise THOMEL, Bernard GARNIER à Céline LAMBIN, Eric DUPLAY à Simone TORRES-FORET DODELIN, Michel MANAGO à Marinette LANGLAIS, Carole BONAUT à David SIMPLOT, Nathalie DEPETRIS à Audouin RAMBAUD, Eric PAUGET à Hassan EL JAZOULI, Khéra BADAOUI HUGUENIN VUILLEMIN à Xavier WIJK, Arnaud VIE à Monique GAGEAN, Cédric BOURGON à Aline ABRAVANEL

ABSENTS :

Jean LEONETTI, Kevin LUCIANO, Emmanuel DELMOTTE, François WYSZKOWSKI, Georges TOSSAN, Jacque GENTE, Serge AMAR, Martine SAVALLI, Laurence HARTMANN, Marie OZENDA, Alain BERNARD, Alexia MISSANA, François ZEMA

Les Délégués communautaires présents formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil.

Monsieur Xavier WIJK, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Monsieur LOMBARDO,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.1612-12 et L.1612-20 spécifiant que l'ensemble des dispositions du chapitre concernant l'adoption et l'exécution des budgets, à l'exception de l'article L.1612-7, sont applicables aux Etablissements Publics Intercommunaux,

VU l'arrêté ministériel du 21 décembre 2022 relatif à l'Instruction Budgétaire et Comptable « M4 » et ses déclinaisons applicables aux Services Publics Industriels et Commerciaux,

VU la délibération du Conseil Communautaire n°CC.2019.145 du 14 octobre 2019 approuvant la création du Budget Annexe « Eau – Activités Délégées »,

VU la délibération du Conseil Communautaire n°CC.2020.247 du 21 décembre 2020 portant approbation des procès-verbaux,

VU la délibération du Conseil Communautaire n°CC.2022.043 du 21 mars 2022 portant approbation du Budget Primitif de l'année 2021,

VU la délibération du Conseil Communautaire n°CC.2022.101 du 16 mai 2022 portant approbation de l'affectation de résultat de l'exercice 2020,

VU la délibération du Conseil Communautaire n° CC.2022.181 du 10 octobre 2022 portant approbation de la décision modificative n°1 de l'exercice 2022,

VU le Compte de Gestion de l'exercice 2022 transmis par Monsieur le Comptable Public assignataire des comptes de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis,

Le Compte Administratif de l'exercice 2022 du Budget Annexe « Eau – Activités Délégées », ainsi que les résultats de clôture, laissent apparaître sur la balance générale présentée ci-dessous, un excédent d'investissement de 952 278,48 € et un excédent d'exploitation de 2 884 033,53 €, soit un résultat de clôture excédentaire de 3 836 312,01 €.

	Résultat de clôture de l'exercice précédent		Opérations de l'exercice 2022		Résultat de clôture de l'exercice 2022	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Déficit	Excédent
Investissement	0,00	2 106 198,43	1 631 215,09	477 295,14		952 278,48
Exploitation		1 731 357,65	1 991 789,69	3 144 465,57		2 884 033,53
Total	0,00	3 837 556,08	3 623 004,78	3 621 760,71	0,00	3 836 312,01
Solde cumulé		3 837 556,08	1 244,07			3 836 312,01

Ces résultats sont identiques à ceux du Compte de Gestion dressé par Monsieur le Comptable Public assignataire des comptes de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis.

Pour information, les restes à réaliser en investissement s'élèvent à 122 013,35 € en dépenses.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, OÛ L'EXPOSE DU VICE-PRESIDENT ET APRES EN AVOIR DELIBERE, ADOPTE LA DELIBERATION A 64 VOIX POUR, 2 ABSTENTIONS (MME ABRAVANEL, MR BOURGON), 1 VOIX CONTRE (MME MURATORE), DECIDE :

- d'approuver le Compte Administratif de l'exercice 2022 du Budget Annexe « Eau – Activités Déléguées », joint en annexe à la délibération ;
- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la bonne exécution de cette délibération.

AINSI FAIT ET DELIBERE
A ANTIBES LE 26 JUIN 2023
Suivent les signatures
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,


Jean LEONETTI

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 24060058500113	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT COMMUNAUTE D'AGGLO. SOPHIA ANTIPOLIS
--	--

POSTE COMPTABLE DE : ANTIBES

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Compte administratif

BUDGET : BUDGET ANNEXE EAU (2)

ANNEE 2022

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget 4

II - Présentation générale du compte administratif

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser 5

A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres 7

A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres 8

B1 - Balance générale du budget - Dépenses 9

B2 - Balance générale du budget - Recettes 10

III - Vote du compte administratif

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses 11

A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes 13

B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 14

B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 15

B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 16

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie 17

A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette 18

A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux 22

A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours 23

A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture 24

A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement 26

A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N 27

A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes 28

A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements 29

A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations Sans Objet

A3.2 - Etalement des provisions Sans Objet

A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses 30

A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes 31

A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1) Sans Objet

A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1) Sans Objet

A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1) Sans Objet

A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1) Sans Objet

A5.3.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement Sans Objet

A5.3.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement Sans Objet

A6 - Etat des charges transférées Sans Objet

A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers Sans Objet

A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées 32

A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties 33

A8.3 - Opérations liées aux cessions Sans Objet

A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées Sans Objet

A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties Sans Objet

A10 - Etat des travaux en régie Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie Sans Objet

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt Sans Objet

B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget Sans Objet

B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail Sans Objet

B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé Sans Objet

B1.6 - Etat des autres engagements donnés Sans Objet

B1.7 - Etat des engagements reçus Sans Objet

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents Sans Objet

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel 34

C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie Sans Objet

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2) 37

C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3) Sans Objet

C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures

38

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 1 991 789,69	G 3 144 465,57	G-A 1 152 675,88
	Section d'investissement	B 1 631 215,09	H 477 295,14	H-B -1 153 919,95

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C 0,00 (si déficit)	I 1 731 357,65 (si excédent)		
	Report en section d'investissement (001)	D 0,00 (si déficit)	J 2 106 198,43 (si excédent)		

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
=		=		
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D 3 623 004,78	Q= G+H+I+J 7 459 316,79	=Q-P 3 836 312,01

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 122 013,35	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 122 013,35	= K+L 0,00

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 1 991 789,69	= G+I+K 4 875 823,22	2 884 033,53
	Section d'investissement	= B+D+F 1 753 228,44	= H+J+L 2 583 493,57	830 265,13
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 3 745 018,13	= G+H+I+J+K+L 7 459 316,79	3 714 298,66

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E 0,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00	
70	Ventes produits fabriqués, prestations		0,00
73	Produits issus de la fiscalité		0,00
74	Subventions d'exploitation		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 122 013,35	L 0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
20	Immobilisations incorporelles	62 076,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	6 700,40	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	53 236,95	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Indiquer le signe – si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	566 295,00	453 927,98	42 973,00	0,00	69 394,02
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 673 058,00	930 462,18	0,00	0,00	742 595,82
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	241 600,00	168 516,49	0,00	0,00	73 083,51
Total des dépenses de gestion courante		2 480 953,00	1 552 906,65	42 973,00	0,00	885 073,35
66	Charges financières	60 000,00	37 941,45	15 378,59	0,00	6 679,96
67	Charges exceptionnelles	51 263,31	48 375,00	0,00	0,00	2 888,31
68	Dotations aux provisions et dépréciat°(2)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles d'exploitation		2 592 216,31	1 639 223,10	58 351,59	0,00	894 641,62
023	Virement à la section d'investissement (4)	1 021 837,86				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 158 674,00	294 215,00			864 459,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		2 180 511,86	294 215,00			1 886 296,86
TOTAL		4 772 728,17	1 933 438,10	58 351,59	0,00	2 780 938,48
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00				

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	17 000,00	21 229,34	0,00	0,00	-4 229,34
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 367 274,43	2 205 899,01	680 070,63	0,00	-518 695,21
73	Produits issus de la fiscalité(5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	170 000,00	195 141,00	0,00	0,00	-25 141,00
75	Autres produits de gestion courante	198 207,06	2,14	0,00	0,00	198 204,92
Total des recettes de gestion courante		2 752 481,49	2 422 271,49	680 070,63	0,00	-349 860,63
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	42 123,45	0,00	0,00	-42 123,45
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		2 752 481,49	2 464 394,94	680 070,63	0,00	-391 984,08
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	288 889,03	0,00			288 889,03
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		288 889,03	0,00			288 889,03
TOTAL		3 041 370,52	2 464 394,94	680 070,63	0,00	-103 095,05
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		1 731 357,65				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	535 540,00	78 473,89	62 076,00	394 990,11
21	Immobilisations corporelles	1 792 187,29	1 000 552,90	6 700,40	784 933,99
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 320 093,97	264 689,28	53 236,95	1 002 167,74
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	3 647 821,26	1 343 716,07	122 013,35	2 182 091,84
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	350 000,00	287 499,02	0,00	62 500,98
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	350 000,00	287 499,02	0,00	62 500,98
45...	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	3 997 821,26	1 631 215,09	122 013,35	2 244 592,82
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	288 889,03	0,00		288 889,03
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	288 889,03	0,00		288 889,03
	TOTAL	4 286 710,29	1 631 215,09	122 013,35	2 533 481,85
	Pour information	0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	183 080,14	0,00	-183 080,14
	Total des recettes d'équipement	0,00	183 080,14	0,00	-183 080,14
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	0,00	183 080,14	0,00	-183 080,14
021	Virement de la section d'exploitation (2)	1 021 837,86			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	1 158 674,00	294 215,00		864 459,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	2 180 511,86	294 215,00		1 886 296,86
	TOTAL	2 180 511,86	477 295,14	0,00	1 703 216,72
	Pour information	2 106 198,43			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	496 900,98		496 900,98
012	Charges de personnel, frais assimilés	930 462,18		930 462,18
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	168 516,49		168 516,49
66	Charges financières	53 320,04	0,00	53 320,04
67	Charges exceptionnelles	48 375,00	0,00	48 375,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	294 215,00	294 215,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés(4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
Dépenses d'exploitation – Total		1 697 574,69	294 215,00	1 991 789,69

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 991 789,69
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	287 499,02	0,00	287 499,02
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	78 473,89	0,00	78 473,89
21	Immobilisations corporelles (6)	1 000 552,90	0,00	1 000 552,90
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	264 689,28	0,00	264 689,28
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations(reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement –Total		1 631 215,09	0,00	1 631 215,09

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE	1 631 215,09
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	21 229,34		21 229,34
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 885 969,64		2 885 969,64
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	195 141,00		195 141,00
75	Autres produits de gestion courante	2,14		2,14
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	42 123,45	0,00	42 123,45
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		3 144 465,57	0,00	3 144 465,57

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	1 731 357,65
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 875 823,22
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	183 080,14	0,00	183 080,14
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		294 215,00	294 215,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		183 080,14	294 215,00	477 295,14

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	2 106 198,43
---	---------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 583 493,57
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF						III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES						A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2) (3)	566 295,00	453 927,98	42 973,00	0,00	69 394,02
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	19 769,17	749,25	581,29	0,00	18 438,63
6063	Fournitures entretien et petit équipement	500,00	186,25	0,00	0,00	313,75
6064	Fournitures administratives	1 220,65	936,83	0,00	0,00	283,82
6066	Carburants	7 069,35	6 990,95	0,00	0,00	78,40
6132	Locations immobilières	13 675,00	13 464,49	0,00	0,00	210,51
6135	Locations mobilières	11 100,00	8 514,66	1 869,68	0,00	715,66
61523	Entretien, réparations réseaux	464,00	0,00	0,00	0,00	464,00
61551	Entretien matériel roulant	5 224,41	3 698,73	1 078,79	0,00	446,89
6156	Maintenance	2 506,42	2 312,50	0,00	0,00	193,92
6161	Multirisques	10 000,00	9 386,58	613,42	0,00	0,00
6168	Autres	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
618	Divers	13 460,00	10 177,30	3 135,18	0,00	147,52
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	205,00	0,00	0,00	0,00	205,00
6226	Honoraires	127 536,00	85 192,40	29 250,00	0,00	13 093,60
6231	Annonces et insertions	3 500,00	1 569,45	0,00	0,00	1 930,55
6251	Voyages et déplacements	981,00	826,82	0,00	0,00	154,18
6262	Frais de télécommunications	3 500,00	382,83	0,00	0,00	3 117,17
6281	Concours divers (cotisations)	24 420,00	3 242,86	6 444,64	0,00	14 732,50
6288	Autres	304 050,00	291 682,08	0,00	0,00	12 367,92
63512	Taxes foncières	16 614,00	14 614,00	0,00	0,00	2 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 673 058,00	930 462,18	0,00	0,00	742 595,82
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	344 943,00	344 943,00	0,00	0,00	0,00
6331	Versement de mobilité	314 715,00	8 148,01	0,00	0,00	306 566,99
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	4 100,00	2 045,08	0,00	0,00	2 054,92
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	2 500,00	521,38	0,00	0,00	1 978,62
6411	Salaires, appointements, commissions	317 123,22	317 123,22	0,00	0,00	0,00
6413	Primes et gratifications	118 676,78	98 048,84	0,00	0,00	20 627,94
64141	Indemnité inflation	212 100,00	600,00	0,00	0,00	211 500,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	85 659,70	64 982,16	0,00	0,00	20 677,54
6452	Cotisations aux mutuelles	935,38	935,38	0,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	180 700,00	64 002,27	0,00	0,00	116 697,73
6454	Cotisations au Pôle emploi	4 340,30	4 340,30	0,00	0,00	0,00
6458	Cotisations autres organismes sociaux	764,62	59,41	0,00	0,00	705,21
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	2 500,00	1 908,00	0,00	0,00	592,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	2 000,00	106,00	0,00	0,00	1 894,00
6478	Autres charges sociales diverses	43 000,00	17 519,78	0,00	0,00	25 480,22
648	Autres charges de personnel	39 000,00	5 179,35	0,00	0,00	33 820,65
014	Atténuations de produits (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	241 600,00	168 516,49	0,00	0,00	73 083,51
6535	Formation élus	21 000,00	0,00	0,00	0,00	21 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	220 600,00	168 516,49	0,00	0,00	52 083,51
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		2 480 953,00	1 552 906,65	42 973,00	0,00	885 073,35
66	Charges financières (b) (5)	60 000,00	37 941,45	15 378,59	0,00	6 679,96
66111	Intérêts réglés à l'échéance	60 000,00	55 029,76	0,00	0,00	4 970,24
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	-17 088,31	15 378,59	0,00	1 709,72
67	Charges exceptionnelles (c)	51 263,31	48 375,00	0,00	0,00	2 888,31
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 263,31	0,00	0,00	0,00	1 263,31
678	Autres charges exceptionnelles	50 000,00	48 375,00	0,00	0,00	1 625,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéficiaires et assimilés (e) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		2 592 216,31	1 639 223,10	58 351,59	0,00	894 641,62
023	Virement à la section d'investissement	1 021 837,86				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)	1 158 674,00	294 215,00			864 459,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	1 158 674,00	294 215,00			864 459,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		2 180 511,86	294 215,00			1 886 296,86
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		2 180 511,86	294 215,00			1 886 296,86

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	4 772 728,17	1 933 438,10	58 351,59	0,00	2 780 938,48
	Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1	0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	15 378,59
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	17 088,31
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-1 709,72

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF						III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES						A2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	17 000,00	21 229,34	0,00	0,00	-4 229,34
64198	Autres remboursements	16 000,00	11 492,50	0,00	0,00	4 507,50
6459	Rembours charges SS et prévoyance	1 000,00	9 736,84	0,00	0,00	-8 736,84
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 367 274,43	2 205 899,01	680 070,63	0,00	-518 695,21
70111	Ventes d'eau aux abonnés	2 192 796,24	2 073 452,92	454 630,63	0,00	-335 287,31
7084	Mise à disposition de personnel facturée	174 478,19	132 446,09	225 440,00	0,00	-183 407,90
73	Produits issus de la fiscalité (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	170 000,00	195 141,00	0,00	0,00	-25 141,00
748	Autres subventions d'exploitation	170 000,00	195 141,00	0,00	0,00	-25 141,00
75	Autres produits de gestion courante	198 207,06	2,14	0,00	0,00	198 204,92
757	Redevances des fermiers, concession..	198 207,06	0,00	0,00	0,00	198 207,06
7588	Autres	0,00	2,14	0,00	0,00	-2,14
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		2 752 481,49	2 422 271,49	680 070,63	0,00	-349 860,63
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	42 123,45	0,00	0,00	-42 123,45
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	40 814,76	0,00	0,00	-40 814,76
778	Autres produits exceptionnels	0,00	1 308,69	0,00	0,00	-1 308,69
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		2 752 481,49	2 464 394,94	680 070,63	0,00	-391 984,08
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	288 889,03	0,00			288 889,03
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	288 889,03	0,00			288 889,03
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		288 889,03	0,00			288 889,03
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		3 041 370,52	2 464 394,94	680 070,63	0,00	-103 095,05
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		1 731 357,65				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	535 540,00	78 473,89	62 076,00	394 990,11
2031	Frais d'études	535 540,00	78 473,89	62 076,00	394 990,11
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	1 792 187,29	1 000 552,90	6 700,40	784 933,99
21531	Réseaux d'adduction d'eau	1 495 745,71	953 501,33	0,00	542 244,38
21561	Service de distribution d'eau	56 000,00	0,00	0,00	56 000,00
2157	Aménagements matériels industriels	53 100,00	45 962,52	6 700,40	437,08
2183	Matériel de bureau et informatique	185 341,58	1 089,05	0,00	184 252,53
2184	Mobilier	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	1 320 093,97	264 689,28	53 236,95	1 002 167,74
2313	Constructions	572 878,28	0,00	0,00	572 878,28
2315	Installat°, matériel et outillage techni	747 215,69	264 689,28	53 236,95	429 289,46
Total des dépenses d'équipement		3 647 821,26	1 343 716,07	122 013,35	2 182 091,84
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	350 000,00	287 499,02	0,00	62 500,98
1641	Emprunts en euros	350 000,00	287 499,02	0,00	62 500,98
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		350 000,00	287 499,02	0,00	62 500,98
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		3 997 821,26	1 631 215,09	122 013,35	2 244 592,82
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	288 889,03	0,00		288 889,03
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	288 889,03	0,00		288 889,03
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	288 889,03	0,00		288 889,03
	Charges transférées	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		288 889,03	0,00		288 889,03
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		4 286 710,29	1 631 215,09	122 013,35	2 533 481,85
Pour information		0,00			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(6) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	183 080,14	0,00	-183 080,14
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	183 080,14	0,00	-183 080,14
Total des recettes d'équipement		0,00	183 080,14	0,00	-183 080,14
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		0,00	183 080,14	0,00	-183 080,14
021	Virement de la section d'exploitation	1 021 837,86			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)	1 158 674,00	294 215,00		864 459,00
28153	Installations à caractère spécifique	0,00	538,00		-538,00
28157	Aménagement matériel industriel	0,00	456,00		-456,00
28173	Constructions (mise à disposition)	0,00	20 510,55		-20 510,55
28175	Matériel et outillage technique (mad)	0,00	222 516,06		-222 516,06
28178	Autres immos corporelles (mad)	0,00	44 472,39		-44 472,39
28182	Matériel de transport	0,00	4 884,00		-4 884,00
28183	Matériel de bureau et informatique	1 158 674,00	754,00		1 157 920,00
28184	Mobilier	0,00	84,00		-84,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		2 180 511,86	294 215,00		1 886 296,86
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		2 180 511,86	294 215,00		1 886 296,86
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		2 180 511,86	477 295,14	0,00	1 703 216,72
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		2 106 198,43			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(5) Les comptes 15...2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					3 365 374,30									
1641 Emprunts en euros (total)					3 365 374,30									
00600387024	CREDIT AGRICOLE	01/01/2020	01/01/2020	21/03/2020	226 992,24	F	Taux fixe à 4.03 %	4,030	4,090	EUR	T	P	O	A-1
1354733 ex 1239503	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	21/12/2012	01/01/2020	01/02/2020	333 718,67	F	Taux fixe à 3.92 %	3,920	3,920	EUR	A	P	O	A-1
18960 ex 15419	SOCIETE GENERALE	01/01/2020	01/01/2020	02/02/2020	320 000,00	F	Taux fixe à 3.8037 %	3,800	3,860	EUR	T	C	O	A-1
2003 0781	Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse	01/01/2020	01/01/2020	16/02/2020	33 253,37	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
2005-115	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2020	01/01/2020	25/01/2020	298 076,52	F	Taux fixe à 3.35 %	3,350	3,390	EUR	T	P	O	A-1
2601 ex 2229-001	SOCIETE GENERALE	15/01/2019	01/01/2020	18/01/2020	1 899 999,98	F	Taux fixe à 1.33 %	1,330	1,360	EUR	T	C	O	A-1
MPH532623EUR	DEXIA CL	01/01/2020	01/01/2020	01/03/2020	253 333,52	V	(Euribor 3M + 0.1)-Floor -0.1 sur Euribor 3M	0,000	0,000	EUR	T	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									

COMMUNAUTÉ D'AGGLO. SOPHIA ANTIPOLIS - BUDGET ANNEXE EAU - CA - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					3 365 374,30									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		2 515 321,17					287 499,02	55 029,76	0,00	15 378,59
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		2 515 321,17					287 499,02	55 029,76	0,00	15 378,59
00600387024	N	0,00	A-1	168 170,56	6,97	F	Taux fixe à 4.03 %	4,020	20 398,49	7 293,63	0,00	169,43
1354733 ex 1239503	N	0,00	A-1	235 036,74	5,08	F	Taux fixe à 3.92 %	3,910	34 166,58	10 552,77	0,00	8 420,06
18960 ex 15419	N	0,00	A-1	224 000,00	6,84	F	Taux fixe à 3.8037 %	3,740	32 000,00	9 153,89	0,00	1 353,91
2003 0781	N	0,00	A-1	8 313,38	0,13	F	Taux fixe à 0 %	0,000	8 313,33	0,00	0,00	0,00
2005-115	N	0,00	A-1	156 489,89	2,82	F	Taux fixe à 3.35 %	3,340	48 778,47	6 267,97	0,00	946,54
2601 ex 2229-001	N	0,00	A-1	1 499 999,90	11,05	F	Taux fixe à 1.33 %	1,350	133 333,36	21 350,20	0,00	4 100,83
MPH532623EUR	N	0,00	A-1	223 310,70	14,17	V	(Euribor 3M + 0.1)-Floor -0.1 sur Euribor 3M	0,350	10 508,79	411,30	0,00	387,82
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNAUTE D'AGGLO. SOPHIA ANTIPOLIS - BUDGET ANNEXE EAU - CA - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		2 515 321,17					287 499,02	55 029,76	0,00	15 378,59

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	7	0	0	0	0
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	2 515 321,17	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					0
	% de l'encours					0,00
	Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A1.6

A1.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N	A1.7

A1.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.8

A1.8 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 500.00 €	2019-12-16

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	EA-APPAREILS LABO, MAT BUREAU, OUTILLAGES	10	16/12/2019
L	EA-ORGANES DE REGULATION	8	16/12/2019
L	EA-POMPES, ELECTOMECAINI, INST CHAUFFAGES&VENTILAT	15	16/12/2019
L	EA-ENGINS DE TRAVAUX PUBLICS, VEHICULES	8	16/12/2019
L	EA-MATERIEL INFORMATIQUE	5	16/12/2019
L	MOBILIER	15	16/12/2019
L	EA-RESEAUX ASSAINISSEMENT	60	16/12/2019
L	EA-AGENC et AMENG BAT, INST ELECT ET TELEPHONIQUE	20	16/12/2019
L	EA-INST. TRAITEMENT EAU POTABLE	15	16/12/2019
L	EA-STATIONS D EPURATION : ouvrages lourds	60	16/12/2019
L	EA-STATIONS D'EPURATION : ouvrages courants	30	16/12/2019
L	EA-OUVRAGES GENIE CIVIL	40	16/12/2019
L	EA-BATIMENTS LEGERS, ABRIS	15	16/12/2019
L	EA-BATIMENTS DURABLES	100	16/12/2019
L	ETUDES NON SUIVIES DE REALISATION	5	16/12/2019
L	LOGICIELS	3	16/12/2019

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		638 889,03	287 499,02
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		350 000,00	287 499,02
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	350 000,00	287 499,02
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		288 889,03	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	288 889,03	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	287 499,02	122 013,35	0,00	409 512,37

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		2 180 511,86	294 215,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		2 180 511,86	294 215,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28153	Installations à caractère spécifique	0,00	538,00
28157	Aménagement matériel industriel	0,00	456,00
28173	Constructions (mise à disposition)	0,00	20 510,55
28175	Matériel et outillage technique (mad)	0,00	222 516,06
28178	Autres immos corporelles (mad)	0,00	44 472,39
28182	Matériel de transport	0,00	4 884,00
28183	Matériel de bureau et informatique	1 158 674,00	754,00
28184	Mobilier	0,00	84,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	1 021 837,86	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	294 215,00	0,00	2 106 198,43	0,00	2 400 413,43

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 409 512,37
Ressources propres disponibles	IV 2 400 413,43
Solde	V = IV – II (3) 1 990 901,06

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A8.1

A8.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
01/02/2022	INSTALLATION DISPOSITIF VIDEO PROTECTION - RQF	449,05	0,00	5
11/04/2022	EA1 - SECTION 3 - BUS TRAM ANTIBES SOPHIA DECOMP	104 444,07	0,00	60
12/04/2022	EA1 - SECTION 3 - BUS TRAM ANTIBES SOPHIA DECOMP	460 882,13	0,00	60
03/05/2022	TRVX ANTI-INONDATION ST POMPAGE FERRAYONNES - VLN	42 762,52	0,00	0
10/05/2022	EA1 - SECTION 3 - BUS TRAM ANTIBES SOPHIA SITUAT	183 080,14	0,00	60
14/06/2022	TRVX VOIRIE CANALISATION - CHATEAUNEUF	0,00	0,00	0
28/06/2022	TRVX VOIRIE CANALISATION - CHATEAUNEUF CHEMIN DES	119 249,25	0,00	60
28/06/2022	TRVX VOIRIE CANALISATION - CHATEAUNEUF CHEMIN DES	17 970,75	0,00	60
06/07/2022	EXTENT° RESEAU EP - COLLE/LOUP - R. DE LA VICTOIRE	10 406,70	0,00	0
13/07/2022	TELEPHONES PORTABLES (2022)	640,00	0,00	5
04/10/2022	BACHES DE STOCKAGE EP	3 200,00	0,00	0
05/10/2022	TRAVAUX BUS-TRAM LOT 18 - PART EP - SECTION 3	16 796,57	0,00	60
10/10/2022	LOT 18 - TRAVAUX D'EAU POTABLE SUR LA SECTION 3	40 671,72	0,00	60
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		1 000 552,90	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A8.2

A8.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	1,00	1,00	2,00
Adjoint administratif pal 1 cl	C	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
Attaché	A	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	5,00	0,00	5,00
Adjoint technique pal 2 cl	C	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
Agent de maîtrise	C	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
Agent de maîtrise principal	C	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur principal	A	0,00	0,00	0,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	5,00	5,00
Cat.2 personnel maîtrise.		0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Cat.3 personnel adm.		0,00	0,00	0,00	0,00	3,00	3,00
Responsable de service		0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	6,00	6,00	12,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Attaché	A	ADM	0	0,00	3-4	CDI
Cat.2 personnel maîtrise.		OTR	0	0,00	3-4	CDI
Cat.3 personnel adm.		OTR	0	0,00	3-4	CDI
Cat.3 personnel adm.		OTR	0	0,00	3-4	CDI
Cat.3 personnel adm.		OTR	0	0,00	3-4	CDI
Responsable de service		OTR	0	0,00	3-4	CDI
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à CASA (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
27/08/1964 - Contrat Production et distribution Antibes, Biot, V-L, Roquefort-les-Pins, La Colle-sur-Loup	VEOLIA EAU	VEOLIA EAU	SOCIETE ANONYME	0,00
03/04/2006 - Contrat Exploitation Roquefort-les-Pins	VEOLIA EAU	VEOLIA EAU	SOCIETE ANONYME	0,00
07/04/2006 - Contrat Exploitation Le Rouret	SUEZ EAU France	SUEZ EAU France	SOCIETE ANONYME	0,00
01/07/2008 - Contrat Production, Transport et distribution Biot	VEOLIA EAU	VEOLIA EAU	SOCIETE ANONYME	0,00
01/01/2011 - Contrat Production et distribution La Colle-sur-Loup	VEOLIA EAU	VEOLIA EAU	SOCIETE ANONYME	0,00
01/01/2012 - Contrat Production et distribution Villeneuve-Loubet	SUEZ EAU FRANCE	SUEZ EAU FRANCE	SOCIETE ANONYME	0,00
01/01/2013 - Contrat Production et distribution Antibes	VEOLIA EAU	VEOLIA EAU	SOCIETE ANONYME	0,00
01/01/2018 - Contrat Distribution Valbonne	SPL HYDROPOLIS	SPL HYDROPOLIS	SOCIETE ANONYME	0,00
01/01/2019 - Contrat Distribution Le Bar-sur-Loup	SPL HYDROPOLIS	SPL HYDROPOLIS	SOCIETE ANONYME	0,00
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif) .

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

**IV - ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES**

**IV
D2**

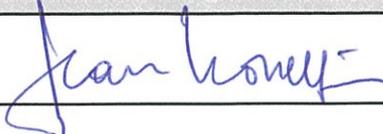
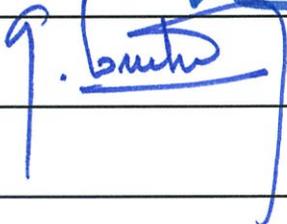
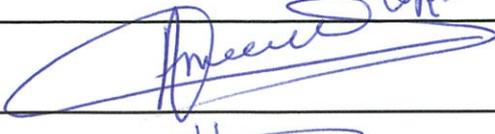
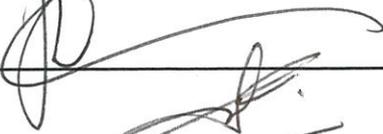
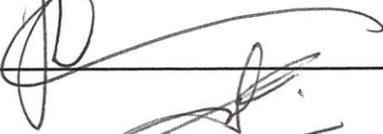
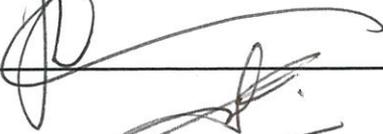
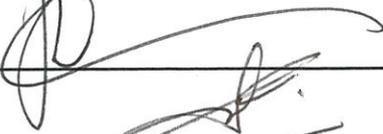
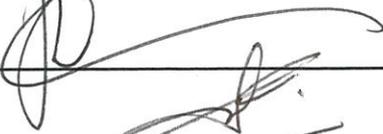
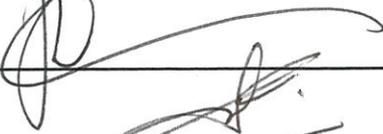
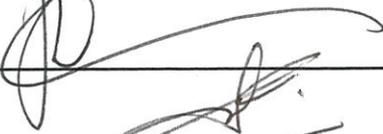
Présenté par le Président,
A Antibes, le 26/06/2023

Nombre de membres en exercice : 80
Nombre de membres présents : 54
Nombre de suffrages exprimés : 67

Délibéré par l'assemblée délibérante, réunie en session ordinaire
A Antibes, le 26/06/2023

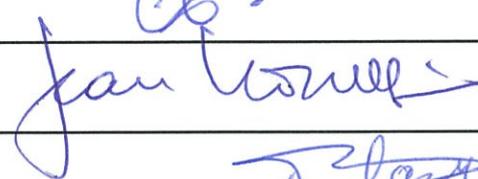
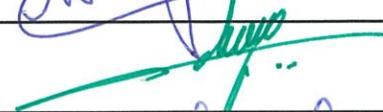
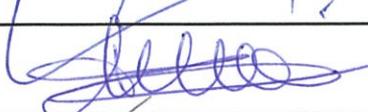
VOTES : Pour : 64
Contre : 1
Abstentions : 2
Date de convocation : 20/06/2023

Les membres du conseil communautaire,

NOM	Prénom	Signature
LÉONETTI	Jean	
LUCIANO	Kévin	
CESARO	Joseph	
MION	Jean-Bernard	
LOMBARDO	Gérald	
DELMOTTE	Emmanuel	
WYSZKOWSKI	François	
MASCARELLI	Jean-Pierre	
NASICA	Sophie	
TOSSAN	Georges	
ARGENTI	Alexis	
TRASTOUR	René	
ARNAUD	Jean-Paul	
MALFATTO ^{TRABAUD}	Marc	
HUGUES	Gilbert	
LUCA	Lionnel	

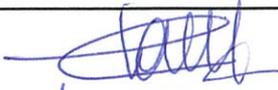
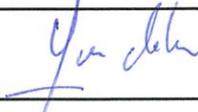
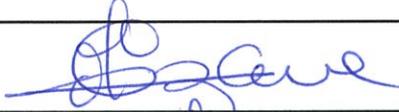
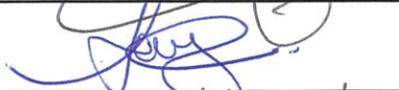
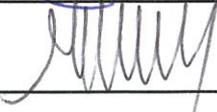
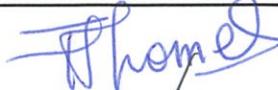
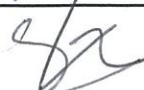
IV - ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

IV
D2

DERMIT	Jean-Pierre	
ROSSI	Michel	
POMA	Frédéric	
CAMILLA	Jean-Pierre	
OCCELLI	Thierry	
MELE	Eric	
TAULANE	Gilbert	
THIERY	Richard	
TRABAUD	Dominique	
MURATORE	Michèle	
VAZIA <i>CHALVIN</i>	Georges	
CHALVIN	Eric	
GENTE <i>LEONETTI</i>	Jacques	
BLAZY	Marguerite	
GAGEAN	Monique	
BENASSAYAG <i>CALAMUSO</i>	Marie	
BOUSQUET <i>THONEL</i>	Anne-Marie	
LATY	Christian	
DARTOIS	Thérèse	
BRISON	Marie	
VENTRE	Henriette	
CALAMUSO	Albert	

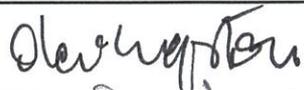
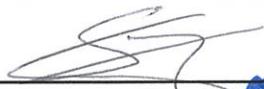
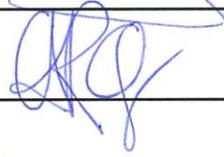
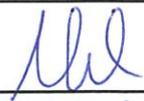
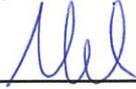
IV - ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

IV
D2

MARCHAND	Sylvie	
FERRER	Denis	
JOVER	Serge	
GARNIER <i>LAMBIN</i>	Bernard	
DAHAN	Yves	
RAMBAUD	Audouin	
ANASSE	Marie	
PIERRAT	Geneviève	
TORRES-FORET-DODELIN	Simone	
DUPLAY <i>TORRES</i>	Eric	
AMAR	Serge	
MANAGO <i>LANGLAIS</i>	Michel	
LANGLAIS	Marinette	
FONCK	Christophe	
LANZA	Catherine	
ROMAN	Marika	
ETORE	Christophe	
SAVALLI	Martine	
THOMEL	Françoise	
BONAUT <i>SIMPLOT</i>	Carole	
DEPETRIS <i>RAMBAUD</i>	Nathalie	
BAES	Claire	

IV - ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

IV
D2

DEBORDE	Elisabeth	
HARTMANN	Laurence	
LEVINGSTON	Olivia	
PAUGET <i>EL JAZOULI</i>	Eric	
SIMPLOT	David	
BORIOSI	Marc	
EL JAZOULI	Hassan	
OZENDA	Marie	
GARCIA	Isabelle	
MUSSO	Marion	
BADAoui HUGUENIN VUILLEMIN <i>WIK</i>	Khéra	
LAMBIN	Céline	
BERNARD	Alain	
WIK	Xavier	
CAROSI	Delphine	
MISSANA	Alexia	
VIE <i>GAGEANT</i>	Arnaud	
ZEMA	François	
ABRAVANEL	Aline	
BOURGON <i>ABRAVANEL</i>	Cédric	

Budget Annexe « Eau – activités déléguées »

Note explicative au Compte Administratif l'année 2022

Contexte général

Le transfert des compétences « Eau » et « Assainissement » au 1^{er} janvier 2020 a engendré, pour la CASA, la création de 4 nouveaux budgets, individualisés par SPIC (eau potable et assainissement) et par mode de gestion (art. L.2221-4 et L.2221-6 du CGCT).

Le Budget Annexe « Eau – activités déléguées » recouvre les services d'eau actuellement gérés en DSP sur le territoire, à savoir :

- **Société Veolia dans 4 Communes** : Antibes, Biot, Roquefort les Pins, La Colle sur Loup
- **Société Suez dans 4 Communes** : Villeneuve Loubet, Le Rouret, Opio, Châteauneuf-Grasse
- **Société Publique Locale (SPL) Hydropolis** : Valbonne et Le Bar sur Loup
- Le service constitué avant transfert par l'ex-SILRDV.

Ce périmètre ne tient pas compte des Communes comprises dans le périmètre des syndicats existant (SIEVI, SICASIL et SI3V), ayant également délégué leur service public d'approvisionnement en eau potable :

- **Le SIEVI gère 8 Communes par l'intermédiaire de la Société Veolia** : Bézaudun Les Alpes, Bouyon, Conségudes, Coursegoules, Les Ferres, Roquesteron-Grasse, Saint-Paul de Vence, Tourrettes sur Loup
- **Le SICASIL gère 1 Commune par le biais de la Société Suez** : Vallauris-Golfe Juan

Le patrimoine correspondant à ce périmètre de service public concédé, hors syndicats, est composé de :

- 1 047 km de réseaux d'eau potable
- 47 595 compteurs d'abonnés
- 41 réservoirs de capacité totale 80 125 m³
- 17 captages et puits divers
- 30 stations de pompage ou de reprise
- Diverses usines de productions et de traitement.

Il peut également être précisé que le Budget Annexe porte sur un Service Public Industriel Commercial (SPIC) et induit l'application de l'instruction Budgétaire et Comptable « M4 » et plus exactement du Plan Comptable « M 49 » applicable aux SPIC d'Approvisionnement en Eau Potable.

Enfin, il doit être indiqué que, conformément aux consignes reçues de la Direction Départementale des Finances Publiques, ce Budget Annexe sera clôturé le 31 décembre 2023 et les opérations qui y sont retracées le seront dans le Budget de la Régie à Autonomie Financière de l'Eau à compter du 1^{er} janvier 2024.

Détail du Compte Administratif de 2022

1. Section d'Exploitation

1.1. Dépenses

- Chapitre 011 « Charges à caractère général »

Ce chapitre retrace les charges liées au suivi des activités déléguées en matière d'eau potable sur le périmètre, dont le service de production d'eau potable sur le périmètre de l'ex-SILRDV.

Il intègre par ailleurs une quote-part de charges de structure mutualisées, portées par le budget principal et ventilées entre l'ensemble des budgets de la CASA.

En 2022 les dépenses de ce chapitre se sont élevées à 496 901 €.

Les principales dépenses à caractère général sont les suivantes :

- Compte 6061 – 1 331 € - dépenses d'électricité
- Compte 6226 – 114 442 € - honoraires d'accompagnement des services au transfert des compétences et à l'assistance dans la rédaction des nouveaux contrats de DSP
- Compte 6288 – 291 682 € - refacturation d'une fraction des charges de structure mutualisées (frais généraux)
- Fonctionnement du parc automobile : carburants, entretien des véhicules, locations, assurances, maintenance et locations des bâtiments, taxe foncière, etc. pour 89 446 €.

- Chapitre 012 « Charges de personnel »

Ce chapitre regroupe l'ensemble des charges de personnel relatives au service d'approvisionnement en eau potable de la CASA, ainsi qu'une quote-part de charges de structure mutualisées relatives au personnel porté par le Budget Principal.

Il peut être précisé qu'une partie du personnel du service d'approvisionnement en eau potable est refacturée au budget de la Régie de l'eau et aux budgets dans lesquels est retracée la compétence « Assainissement des Eaux Usées » (recette au Chapitre 70 du présent Budget).

En 2022, la masse salariale du Budget Annexe « Eau – Activités Déléguées » a représenté 930 462 €.

- Chapitre 65 « Autres charges de gestion courante »

Ce chapitre correspond au reversement d'une subvention d'un montant de 168 515 € pour la mise en place de compteur de secteurs sur la Commune de Biot, conformément aux dispositions contractuelles liant la CASA à l'Agence de l'Eau.

Les arrondis de montants de la paie, dans le cadre du prélèvement à la source, constituent le solde de ce Chapitre.

- Chapitre 66 « Charges financières »

Ce poste, qui représente un montant de 53 320 €, concerne les charges d'intérêts d'emprunts souscrits.

- Chapitre 67 « Charges exceptionnelles »

Ce montant de 48 375 € correspond au remboursement d'un trop perçu dans le cadre d'une convention avec l'Agence de l'Eau.

- Chapitre 042 « Opérations d'ordre de transferts entre sections »

Il s'agit des dotations aux amortissements des actifs immobilisés portés par le Budget Annexe pour un montant de 294 215 €.

1.2. Recettes

- Chapitre 002 « Résultat reporté de fonctionnement »

Le résultat reporté de l'exercice 2021 sur l'année 2022 était de 1 731 358 €.

- Chapitre 013 « Atténuations de charges »

Ce Chapitre correspond aux dépenses réalisées par le Budget Annexe qui doivent être déduites des charges de personnel apparaissant au Chapitre « 012 » ci-avant (ex : remboursement de frais de personnel, indemnités journalières dans le cadre d'arrêts-maladie, Titres-Restaurant, etc.) pour un montant 21 229 €.

- Chapitre 70 « Produits des services, etc. »

Ce Chapitre englobe :

- La surtaxe de vente d'eau aux usagers et celle perçue sur les ventes d'eau en gros à différents Concessionnaires de Service Public (activité de l'ex-SILRDV) pour un montant de 2 660 530 €
- Le remboursement des frais de personnel portés par le Budget Annexe au titre des Budgets Autonome de l'Eau » et « Assainissement » (Budgets Autonome et Annexe), soit 225 440 € en 2022.

- Chapitre 74 « Subventions d'exploitation »

Ce chapitre englobe d'une part le subventionnement perçu à hauteur de 26 626 € de la Société VEOLIA à reverser à l'association « Rencontres Africaines » et, d'autre part, le solde de la subvention accordée dans le cadre d'un conventionnement pour la recherche de fuite et la mise en place de compteur de secteurs pour un montant de 168 515 €.

- Chapitre 75 « Autres produits de gestion courante »

Il s'agit de la régularisation d'arrondis pour un montant de 2 €.

- Chapitre 77 « Produits exceptionnels »

Ce chapitre correspond à la régularisation des charges constatées d'avance sur exercices antérieurs pour un montant de 42 123 €.

2. Section d'Investissement

2.1. Dépenses

- Chapitre 16 « Emprunts et dettes assimilées »

Il s'agit du remboursement du capital des emprunts souscrits pour 287 499 €.

- Chapitre 20 « Immobilisations incorporelles »

Ce poste porte principalement sur l'assistance à maîtrise d'ouvrage en vue de l'attribution de la Concession de Service Public d'Approvisionnement en Eau Potable (ex-activité du SILRDV) sur le périmètre « Antibes-Biot-Roquefort » pour un montant de 78 474 €.

- Chapitre 21 « Immobilisations corporelles »

Il s'agit principalement des travaux réalisés sur les réseaux des Communes relevant du périmètre retracé dans le Budget Annexe pour un montant de 996 712 € ou encore l'achat d'équipements pour 3 840 €.

- Chapitre 23 « Immobilisations en cours »

Il s'agit de travaux réalisés sur les réseaux des Communes relevant du périmètre du Budget Annexe pour un montant global de 264 689 €, et notamment :

- Travaux sur les canalisations de la Commune de Valbonne Sophia Antipolis, et notamment :
 - Sur le tracé de la Route Départementale 4 - 26 157 €
 - Requalification du Chemin de Villebrucs - 6 666 €
 - Route des Colles – 2 831 €
- Travaux sur les canalisations de la Commune de Roquefort Les Pins, et notamment :
 - Place de la Civatte – 38 322 €
 - Impasse des Pâquerettes – 35 808 €
 - Etude sur le futur maillage « Val des Cystes » - 18 481 €
- Travaux sur les canalisations de la Commune de Villeneuve-Loubet, et notamment :
 - Avenue de La Bermone – 8 071 €
 - Différentes études et reprises de canalisations – 98 936 €.



2.2. Recettes

- Chapitre 001 « Résultat reporté d'Investissement »

Le résultat reporté de l'exercice 2021 sur l'année 2022 était excédentaire de 2 106 198 €.

- Chapitre 23 « Immobilisations en cours »

Il s'agit d'un titre d'un montant de 183 080 € annulant un mandat, correspondant à la part à payer à un sous-traitant.

- Chapitre 040 « Opérations d'ordre entre sections »

Ce Chapitre concerne l'amortissement des actifs immobilisés figurant au bilan du Budget Annexe effectués au titre de l'année 2022 pour un montant de 294 215 €.

Résultats de l'exercice 2022

Les résultats de l'exercice 2022 ont été repris par anticipation lors du vote du Budget Primitif de l'année 2023 :

BALANCE GENERALE DE CLOTURE							
Exercice 2022							
INVESTISSEMENT			EXPLOITATION			ENSEMBLE	
Dépenses		Recettes	Dépenses		Recettes	Dépenses Recettes	
Résultats reportés		2 106 198,43		1 731 357,65	0,00	3 837 556,08	
Opérations de l'exercice	1 631 215,09	477 295,14	1 991 789,69	3 144 465,57	3 623 004,78	3 621 760,71	
Total	1 631 215,09	2 583 493,57	1 991 789,69	4 875 823,22	3 623 004,78	7 459 316,79	
Résultats de clôture		952 278,48		2 884 033,53	0,00	3 836 312,01	
R.A.R	122 013,35				122 013,35	0,00	
TOTAL	122 013,35	952 278,48	0,00	2 884 033,53	122 013,35	3 836 312,01	
Résultats définitifs		830 265,13		2 884 033,53		3 714 298,66	

Excédent d'investissement - ligne R001	952 278,48
Affectation du besoin de financement (compte 1068)	0,00
Excédent d'exploitation - ligne R002	2 884 033,53

Indicateurs financiers en 2022

- Dépenses Réelles de Fonctionnement : 881 197 €
- Epargne Brute : 1 447 K€
- Epargne Nette : 1 159K€
- Capital Restant Dû de la dette : 2 515K€
- Capacité de Désendettement : 1,7 année.